

COURANT

Organisme de bassins versants des rivières du Loup et des Yamachiche - Volume 9, No 1, Mars 2017



AVANT TOUTE CHOSE!

Chers lecteurs,

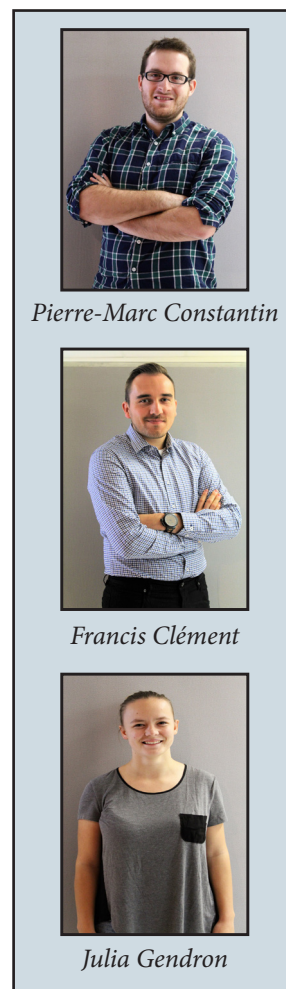
Je sais que vous attendiez avec impatience la parution de notre prochain bulletin. Pour les habitués, n'ayez crainte, il ne s'agit pas d'une nouvelle section de notre bulletin. En fait, elle sera si éphémère qu'elle disparaîtra lors de la prochaine parution. Il m'apparaissait toutefois essentiel de vous présenter votre nouvelle équipe de l'OBVRLY! Et vous comprendrez, à mon ton, que je suis enthousiaste devant ce nouveau défi.

Depuis octobre 2016, Pierre-Marc Constantin occupe le poste de coordonnateur du plan directeur de l'eau (PDE, pour les initiés). Un mois plus tard, je le rejoignais à titre de directeur. Nous voilà, depuis ce temps, plongés dans la rencontre des partenaires et dans l'appropriation des diverses études réalisées au cours des années par nos prédécesseurs que je tiens à remercier : vous avez grandement facilité notre arrivée à l'Organisme! Évidemment, nous ne partions pas de zéro. Pierre-Marc, originaire de Saint-Alexis-des-Monts, est biologiste de formation et complète actuellement une maîtrise en sciences de l'eau ainsi qu'une maîtrise en administration des affaires. Il se spécialise dans les domaines de l'écohydraulique (vous vous demandez probablement, comme moi, ce que ça mange en hiver) et de la fragmentation des habitats fluviaux. Vous comprendrez donc qu'il ne chôme pas! De mon côté, j'ai étudié en géographie et terminé une maîtrise en sciences de l'environnement à l'UQTR. Je me suis particulièrement intéressé aux relations entre le paysage et la qualité de l'eau dans les bassins versants agricoles du Québec. Étant originaire de Saint-Léon-le-Grand, c'est avec plaisir que je reviens dans mon coin de pays pour travailler avec des partenaires passionnés qui ont à cœur le développement durable de notre territoire. Je ne peux passer sous silence l'apport de Julia Gendron, adjointe à la direction, également arrivée à l'automne 2016. Comme elle peut nous en régler des problèmes comptables dans une journée notre Julia et ainsi nous permettre de concentrer nos énergies sur la réalisation de la mission de l'Organisme!

L'OBVRLY soufflera bientôt ses 15 bougies. Que de chemin parcouru depuis! L'Organisme, grâce à son expertise, peut maintenant compter sur une bonne réputation dans le milieu. Plusieurs projets réalisés en partenariat ont permis de développer une banque de connaissances détaillées sur les problématiques et les enjeux reliés à la gestion de l'eau. Des efforts considérables ont également été mis de l'avant afin d'améliorer la gestion et la gouvernance de l'eau sur le territoire. À ce jour, les défis n'en demeurent toutefois pas moins importants! Le lac St-Pierre en est probablement le meilleur exemple. Ce « rein » du fleuve est un joyau qui gagne à être mis en valeur. Sa santé ne dépend pas seulement de ce qui se trouve en périphérie, mais bien du cumul de tout ce que l'eau de nos rivières traverse pour s'y rendre. C'est ce qu'on entend par gestion intégrée de l'eau par bassin versant dont la mise en œuvre est la mission fondamentale de notre organisme.

Voilà ce à quoi notre équipe s'attardera au cours des prochaines années. Mais nous n'y arriverons pas seuls. Votre collaboration, jumelée à l'appui des administrateurs de notre organisme, sera un facteur essentiel de notre réussite. Vous pouvez compter sur nous et espérons pouvoir compter sur vous dans la mise en place d'une gestion qui saura répondre aux besoins actuels et futurs.

Notre porte vous est grande ouverte!



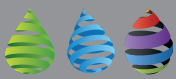
Pierre-Marc Constantin

Francis Clément

Julia Gendron

Francis Clément, directeur





DANS LE SENS DE L'EAU!



TCREF

Francis a participé au premier congrès annuel de la TCREF qui s'est tenu le 30 novembre 2016 à Trois-Rivières. Les travaux, qui s'échelonnent sur les 5 prochaines années, permettront de définir un Plan de gestion intégrée des ressources (PGIR) en concertation avec les acteurs du milieu.



TCRAM

Francis a participé à 2 rencontres de la TCRAM. Elles ont permis de définir trois enjeux prioritaires, à savoir la qualité de l'eau, la santé des sols et la rentabilité des entreprises agricoles. Des orientations ont par la suite été identifiées et permettront de déterminer les actions à mettre en œuvre au cours des prochaines années par les différents partenaires.



3^e ATELIER EAUX SOUTERRAINES

Francis et Pierre-Marc ont participé au 3^e atelier sur les eaux souterraines le 7 février dernier. Cet atelier visait principalement la collaboration pour la protection et la gestion des eaux souterraines. Il en est ressorti qu'il est essentiel que les différents acteurs de l'eau unissent leurs forces pour bien protéger cette ressource importante de notre territoire.

NOS PARTENAIRES EN ACTION!

PROGRAMME DE SUBVENTION POUR L'ACHAT DE TOILETTES À FAIBLE DÉBIT

Municipalité de Saint-Alexis-des-Monts

La municipalité de Saint-Alexis-des-Monts, où les préoccupations environnementales prennent de plus en plus d'ampleur, a décidé de mettre en place un nouveau programme afin de soutenir les citoyens qui désirent contribuer à la protection de l'environnement et à l'économie d'eau potable.

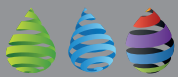
Cette initiative est directement en lien avec la stratégie d'économie d'eau potable de la municipalité. Lorsque l'on sait que les modèles de toilettes de plus de dix ans utilisent environ **13 litres d'eau par chasse**, pour une famille de quatre personnes, en une semaine d'utilisation, c'est environ **728 litres** d'eau potable envoyée à l'égout. Une toilette à faible débit peut diminuer cette quantité d'eau de 70 %, soit une économie d'environ **35 000 litres** d'eau par année. « Cela est vraiment très important, surtout lorsque l'on sait que l'eau n'est pas une ressource inépuisable » explique le maire monsieur Michel Bourassa.

Description du programme
<ul style="list-style-type: none"> • Octroyer une subvention de 40 % du prix d'achat avant taxes jusqu'à un maximum de 75 \$ remboursé aux propriétaires pour chaque toilette remplacée. (remplacement des toilettes à débit régulier pour des toilettes à faible débit et/ou haute efficacité) • Un maximum de 3 toilettes par propriétaire par année est autorisé. La subvention s'applique aussi dans le cas d'une nouvelle construction. • Les résidents qui ne sont pas desservis par le réseau d'aqueduc sont admissibles à la subvention.

Pour de plus amples informations, contactez le 819-265-2046 ou le www.saint-alexis-des-monts.ca

Source: *Andréanne Renaud, directrice des loisirs, du sport, de la culture et des communications*





ÇA COULE À L'OBVRLY!

L'IMPORTANCE DES HABITATS FAUNIQUES

Une journée de sensibilisation et de formation sur les **habitats fauniques** a été offerte aux **acteurs municipaux** du territoire de la MRC de Maskinongé le 25 janvier dernier. Cette rencontre, organisée par l'OBVRLY, s'est tenue dans les bureaux de la MRC de Maskinongé. Les principaux objectifs de cette journée étaient de sensibiliser les élus et employés municipaux à l'importance des habitats fauniques et de fournir à ces derniers différents outils pour préserver ces habitats. Chaque municipalité participante s'est vue remettre un **guide d'intervention personnalisé** qui inclut un portrait des habitats fauniques présents sur son territoire ainsi



que des recommandations permettant de les protéger. La présence de spécialistes et différents partenaires a favorisé l'échange d'idées constructives. Ces discussions ont permis de sonder les préoccupations des participants et de dégager différents constats relativement aux actions pouvant être mises en œuvre pour la conservation des habitats fauniques sur le territoire de la MRC. Pour clore le projet, les municipalités participantes seront rencontrées dans les prochains mois afin de signer des **ententes de bassin liées aux habitats fauniques**.



Ce projet bénéficie d'un financement du programme Découvrir les habitats fauniques de la Fondation de la faune du Québec.

PROJET COLLECTIF DE RESTAURATION DES HABITATS RIVERAINS DES COURS D'EAU DE SAINTE-URSULE



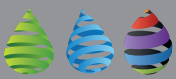
Le **bassin versant de la Petite rivière du Loup**, d'une superficie de 98 km², draine le territoire de plusieurs municipalités telles que Sainte-Angèle-de-Prémont, Sainte-Ursule et Louiseville. La nature argileuse des sols, sa sensibilité à l'érosion et les pratiques culturales sont parmi les facteurs contribuant à la **dégradation de la qualité de l'eau**. Le suivi annuel de la qualité de l'eau (*Réseau-rivières*) montre que plusieurs contaminants sont présents dans la Petite rivière du Loup. Devant ce constat, l'OBVRLY et plusieurs partenaires ont initié un projet collectif visant à **restaurer les habitats riverains** de ce territoire et à améliorer la qualité de l'eau.

En 2016, l'OBVRLY a contacté les producteurs agricoles de la municipalité de Sainte-Ursule afin de les inviter à participer au projet collectif. À ce jour, plus de **15 entreprises agricoles** ont été rencontrées. Les entreprises participantes pourront bénéficier d'une **aide financière de 90 %** pour les actions admissibles du programme *Prime-vert* (MAPAQ) et pour les services-conseils en agroenvironnement. Une rencontre d'information tenue le 20 février dernier a permis aux producteurs agricoles et aux partenaires de se rencontrer et discuter des pratiques agroenvironnementales. L'année 2017 sera consacrée à la mise en place d'actions concrètes qui auront des répercussions bénéfiques pour la qualité de l'eau de la Petite rivière du Loup.



L'OBVRLY tient à remercier l'ensemble des entreprises agricoles participant au projet collectif ainsi que ses divers partenaires! Ce projet est réalisé en vertu du sous-volet 3.1 du programme *Prime-vert* 2013-2018 et il bénéficie d'une aide financière du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ).





ÇA COULE À L'OBVRLY!

PROJET D'ENTRETIEN DES BANDES RIVERAINES

L'OBVRLY, en partenariat avec l'Association de la gestion intégrée de la rivière Maskinongé (AGIR Maskinongé), réalisera en 2017 un projet visant l'**entretien des bandes riveraines** ayant été implantées au cours des dernières années, pour un total d'environ **12 kilomètres**. Ces bandes riveraines sont localisées dans des champs de neuf producteurs agricoles dans les municipalités de Maskinongé, de Saint-Paulin et d'Yamachiche. L'implantation des bandes riveraines permet de limiter l'érosion des sols, de favoriser la biodiversité et la stabilisation des berges et d'améliorer la qualité de l'eau en diminuant les matières en suspension et les concentrations en coliformes fécaux et en phosphore.



Or, afin de favoriser l'**efficacité des bandes riveraines**, leur aménagement doit être suivi d'un programme d'entretien principalement dans les trois années qui suivent leur implantation. Sans intervention, plusieurs arbres et arbustes sont freinés dans leur développement et l'efficacité de la bande riveraine peut être fortement limitée. De plus, malgré leur contribution et les investissements consentis, les producteurs participants ne bénéficient d'aucune forme d'aide technique et financière pour assurer cet entretien et assurer le maximum de retombées associées à leur investissement. L'importance des bandes riveraines étant maintenant bien connue par les producteurs agricoles; leur entretien constitue un nouvel enjeu tout aussi majeur. Ce projet permettra donc d'assurer cet entretien et ainsi conserver des bandes riveraines efficaces.

Suite à l'accord des producteurs concernés, une caractérisation permettra de déterminer les endroits à intervenir. Par la suite, les travaux sur le terrain comprendront d'abord une intervention mécanique afin de **dégager par débroussaillage les végétaux compétitifs**. La seconde étape consistera à évaluer les besoins de repiquage de nouveaux plants suivi de la plantation à l'automne 2017.

Le projet bénéficie d'une aide financière dans le cadre du Plan de développement de la zone agricole et agroforestière (PDZAA) de la MRC de Maskinongé.

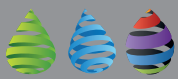
QUALITÉ DE L'EAU

SUIVI DE LA QUALITÉ DE L'EAU À SAINTE-URSULE

En 2015 et 2016, un suivi de la qualité de l'eau de la Petite rivière du Loup a été effectué dans la municipalité de Sainte-Ursule. Ce suivi a permis de dresser un portrait à jour de la qualité de l'eau de la Petite rivière du Loup et un de ses tributaires (ruisseau des Bélanger). Trois stations d'échantillonnage ont été positionnées à des endroits stratégiques, permettant d'évaluer la contribution de différents secteurs à la qualité de l'eau de la rivière. Les données historiques de qualité de l'eau de ce secteur dataient de 1993; les nouvelles données permettront de dresser un portrait à jour et représentatif de la situation. Les résultats préliminaires montrent que l'eau y est de **mauvaise qualité** et que les polluants problématiques principaux sont les matières en suspension et les coliformes fécaux. Les **matières en suspension** sont des particules solides provenant d'effluents municipaux, du ruissellement des terres agricoles et des retombées de particules en suspension dans l'atmosphère. Les **coliformes fécaux** sont des indicateurs de contamination d'origine fécale. Des rejets d'eaux usées non traitées (résidences isolées et surverses des réseaux d'égout) ou le ruissellement provenant des terres agricoles peuvent expliquer leur présence. La présence de ces coliformes en grande quantité compromet les activités récréatives, telles que le canotage, la pêche sportive et la baignade.

Ce projet a pu être mis en place grâce à un partenariat entre le MDDELCC, l'OBVRLY et la municipalité de Sainte-Ursule.





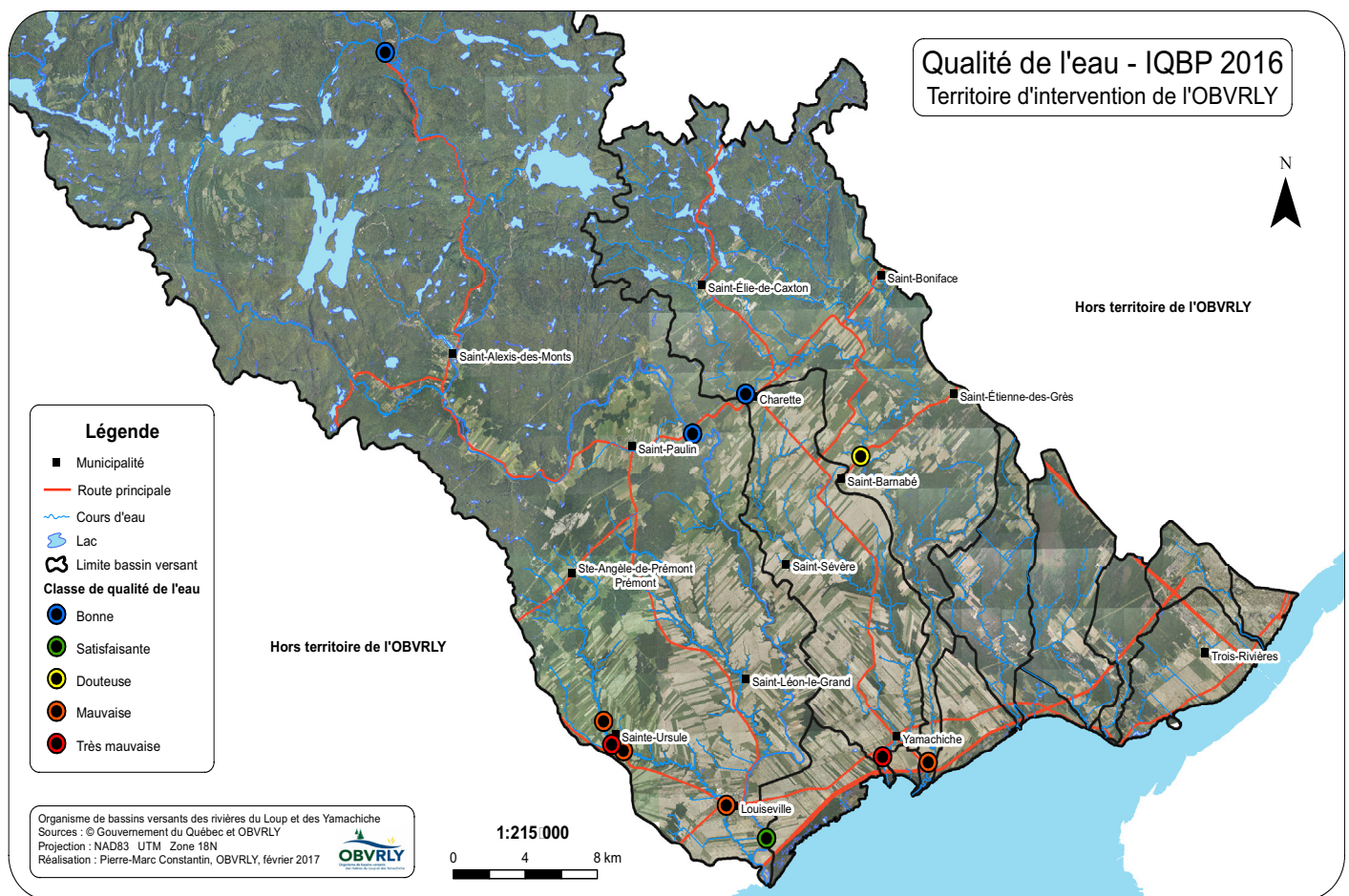
QUALITÉ DE L'EAU

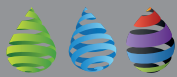
QUALITÉ DE L'EAU SUR LE TERRITOIRE EN 2016

Dans le dernier bulletin *Eau Courant* (Vol. 8, No 2, Mai 2016), l'OBVRLY présentait un dossier spécial sur l'évolution de la qualité de l'eau de son territoire d'intervention de 2005 à 2015. Le suivi de la qualité de l'eau a été effectué mensuellement à sept stations réparties à des endroits stratégiques du territoire. Cet effort d'échantillonnage nous permet de cibler les zones problématiques, puis d'orienter les actions entreprises par nos différents partenaires. Le suivi 2005-2015 montrait une eau de **très bonne qualité** pour les stations de la rivière du Loup situées à Saint-Alexis-des-Monts et à Saint-Paulin et de **bonne qualité** pour celle située à Louiseville. La station située à Saint-Barnabé, sur la rivière Yamachiche, présentait une eau de **bonne qualité**. Les données montraient une détérioration de la qualité de l'eau dans la portion aval du territoire, soit dans la Petite rivière du Loup, la Petite rivière Yamachiche et la rivière Yamachiche. Pour ces trois stations, l'eau est généralement demeurée de **mauvaise qualité**.

Pour l'année 2016, la qualité de l'eau des différentes rivières est demeurée stable (voir figure ci-bas). Quatre nouvelles stations d'échantillonnage ont été ajoutées sur le territoire, soit trois stations à Sainte-Ursule et une station à Charette. Les données montrent que l'eau est de **mauvaise qualité** dans la Petite rivière du Loup dans la municipalité de Sainte-Ursule. Quant à la station située à Charette, l'eau y est de **bonne qualité**.

Il est important de noter que la qualité de l'eau est très variable d'une année à l'autre et dépend de plusieurs facteurs humains et météorologiques.





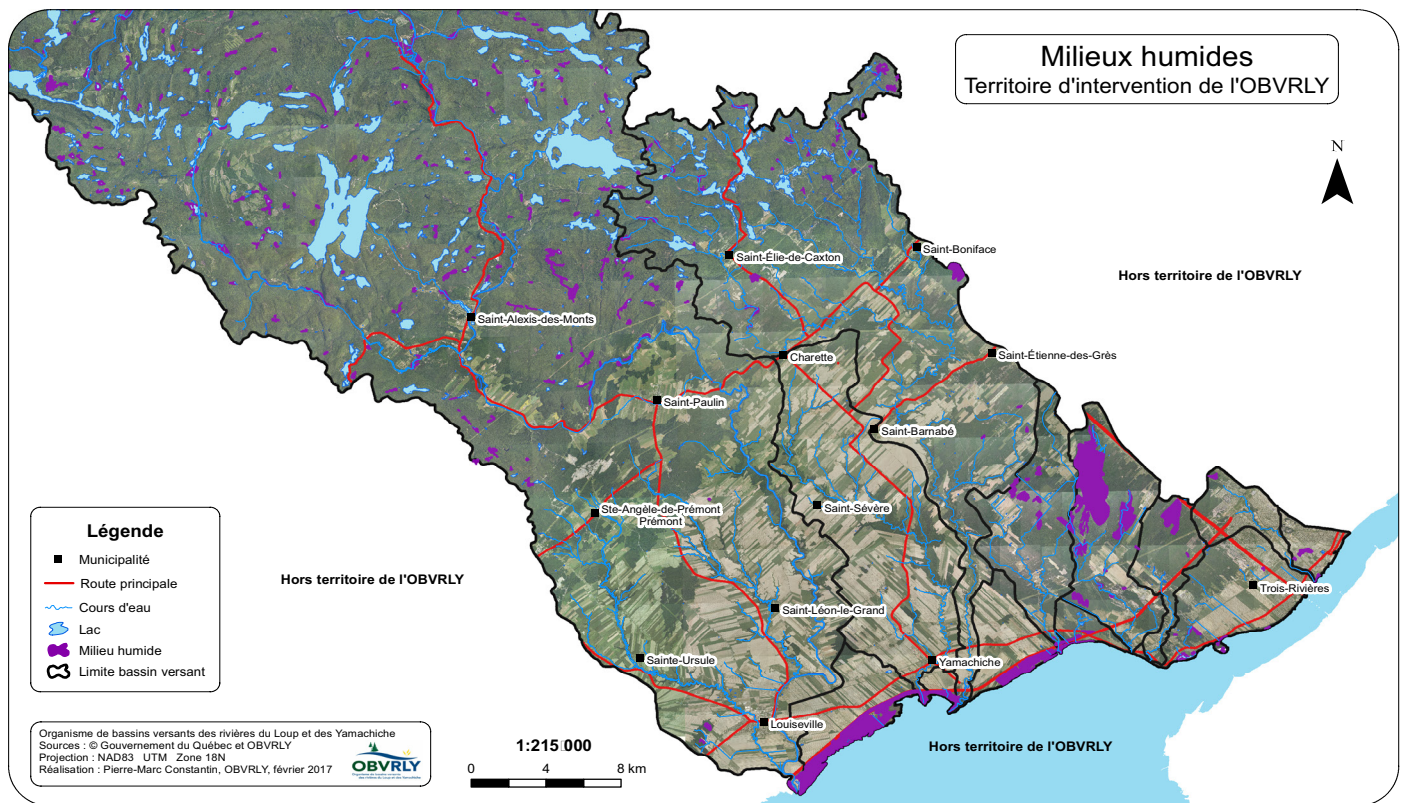
PDE-ÉCLAIR!

PORTRAIT- HYDROGRAPHIE MILIEUX HUMIDES

Les milieux humides sont définis comme « [...] des sites saturés d'eau ou inondés pendant une période suffisamment longue pour influencer les composantes du sol et la végétation¹». Ces écosystèmes dynamiques, productifs et diversifiés abritent une flore et une faune exceptionnelle, en plus de jouer plusieurs **fonctions essentielles** (ex. filtration de l'eau, régulation du cycle hydrologique).

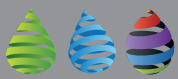
Sur le territoire de l'OBVRLY, on recense près de **49 km² de milieux humides** dont la plupart ont été caractérisés lors de projets réalisés entre 2011 et 2013. Ceux-ci se situent principalement dans le nord du bassin versant des rivières du Loup et des Yamachiche, aux abords du lac Saint-Pierre et au sud de Saint-Étienne-des-Grès. Il existe différents types de milieux humides sur le territoire selon la structure du sol, la présence d'eau et la flore qu'on y trouve (ex. marais, marécages et tourbières). Une part de ces milieux se trouve dans des endroits non perturbés du territoire alors que d'autres, de par leur taille et leur composition, sont sensibles aux activités humaines. Plusieurs **menaces** guettent les milieux humides, telles que le développement résidentiel, la fragmentation par les routes et le drainage agricole. Des **efforts de conservation** et des mesures réglementaires ont permis de préserver les milieux humides toujours présents. Par exemple, des organismes voués à la conservation des milieux naturels acquièrent des superficies de milieux humides pour fins de conservation. Il est également possible, pour les municipalités, de réaliser des plans de conservation et de mise en valeur des milieux humides. De plus, ces milieux sont protégés par un cadre réglementaire. En vertu de la *Loi sur la qualité de l'environnement*, tout projet touchant un étang, un marais, un marécage et une tourbière (au sens de la loi) nécessite l'obtention au préalable d'un certificat d'autorisation, c'est-à-dire une autorisation environnementale.

¹ Couillard et Grondin (1986) cité dans Bazoge, A., D. Lachance et C. Villeneuve. (2015). Identification et délimitation des milieux humides du Québec méridional, Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, Direction de l'expertise en biodiversité et Direction de l'aménagement et des eaux souterraines, 64 pages et annexes.



SOURCE : PDE DE LA ZONE DU LOUP-YAMACHICHE, PP. 3-9 ET 3-10





ÉVÉNEMENTS À VENIR

- 16 MARS 2017 - Venez imaginer votre territoire de demain (MRC de Maskinongé) - Sainte-Angèle-de-Prémont
- 17 MARS 2017 - Ateliers sur la conservation des milieux naturels - Saint-Paulin
- 21 MARS 2017 - Forum sur l'environnement et Salon international des technologies (AMERICANA) - Montréal
- 22 MARS 2017 - Journée mondiale de l'eau
- 20 AVRIL 2017 - Souper Reconnaissance Fondation Trois-Rivières pour un développement durable - Trois-Rivières
- 1^{ER} JUIN 2017 - Assemblée générale annuelle de l'OBVRLY - Louiseville

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE L'OBVRLY

AGA 2016-2017

**Quand? Jeudi le 1^{er} juin 2017
19 h**

**Où? MRC de Maskinongé
651, boul. Saint-Laurent Est
Louiseville**

**Cocktail réseautage
17 h 30 à 19 h**



Venez rencontrer les administrateurs ainsi que l'équipe de l'OBVRLY!

L'AGA s'adresse à tous les citoyens résidants du territoire d'intervention de l'Organisme. Il s'agit d'une excellente occasion d'échanger avec les acteurs de l'eau du territoire !



Suivez-nous sur Facebook!
OBV des rivières du Loup et des Yamachiche

Abonnez-vous au bulletin : info@obvrly.ca

www.obvrly.ca

143, rue Notre-Dame
Yamachiche (Québec) G0X 3L0
Téléphone : (819) 296-2330

